



Association des Plaisanciers Indépendants du port de la **Pointe Rouge**

Port de la Pointe Rouge (en face de la panne 13) 13008 – MARSEILLE
Téléphone : 06 82 39 24 33 contact@apipr.fr

www.apipr.fr

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 11 septembre 2021

Le 11 septembre 2021 à 16 heures, les adhérents de l'APIPR se sont réunis en assemblée générale ordinaire dans les locaux du CNPRS, au Port de la Pointe Rouge, sur convocation de Monsieur Christian RAFFY, Président de l'association.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Annuelle :

- 1) - Compte rendu moral de l'exercice 2020 et perspectives pour 2021 et 2022.
- 2) - Compte rendu d'activités en 2020 par les responsables concernés.
- 3) - Compte rendu financier - Quitus au bureau.
- 4) - Budget prévisionnel 1 janvier 2021 – 31 décembre 2021.
- 5) - Maintien de la cotisation de 2021 de fonctionnement à 30 € par adhérent.
- 6) - Proposition d'une réduction exceptionnelle de la cotisation 2021 de 28 000 € (article 8.1 des Statuts).
- 7) - Redevance portuaire 2021 (tarifs).
- 8) - Maintien de la cotisation à la SNSM (30 € par navire).
- 9) - Renouvellement partiel du Conseil d'Administration :
4 postes à pourvoir : sont sortants (article 10.3 des statuts) et se représentent :
MM Roger ALBERTO, Jean-François CHIRIE, Philippe ORDINES, Christian RAFFY.

Rappels : Nous n'avons reçu aucune candidature aux postes d'administrateur.

Nous n'avons reçu aucune question à inscrire à l'ordre du jour.

Le Quorum est atteint, 681 voix se sont exprimées sur 1311 voix, représentant les 272 adhérents de l'APIPR, dont 135 présents ou représentés.

Le président ouvre la séance à 17 h 13 souhaitant la bienvenue à tous les participants et passe ensuite à l'ordre du jour.

- Compte rendu moral de l'exercice 2020 et perspectives pour 2021 et 2022.

Mr Raffy présente le compte rendu moral et d'activité concernant cet exercice.

Il répond aux questions posées par certains membres de l'assemblée.

- Compte rendu d'activités en 2020 par les responsables concernés.

Intervention de Jean-Claude Dusserre concernant la section voile FFV, sortie « week-end aux EMBIEZ » et l'opération annuelle « révision des extincteurs ».

Intervention de Roger Alberto concernant la section « pêche en mer », divers concours de pêche organisés, projet d'enseignement de la pêche aux enfants des adhérents de l'APIPR.

- Compte rendu financier - Quitus au bureau.

Intervention de Jean Lugagne Delpon, trésorier de l'association, expose les comptes de cet exercice et répond aux diverses questions.

Le Président demande à l'assemblée de passer aux votes

3. Approbation des comptes 2020 et quitus au bureau :

L'assemblée approuve à l'unanimité

4. Budget prévisionnel 1 janvier 2021 – 31 décembre 2021.

L'assemblée approuve à l'unanimité

5. Maintien pour 2021 de la cotisation de fonctionnement à 30 € par adhérent.

L'assemblée approuve à l'unanimité

6. Proposition d'une réduction exceptionnelle de la cotisation 2021 de 28 000 € (art 8.1)

L'assemblée approuve à l'unanimité

7. Redevance portuaire 2021 (tarifs).

L'assemblée approuve à l'unanimité

8. Maintien de la cotisation à la SNSM

L'assemblée approuve à l'unanimité

9. Renouvellement partiel du Conseil d'Administration pour un mandat de trois ans

1. Mr : Roger ALBERTO : Elu à l'unanimité
2. Mr Jean-François CHIRIE : Elu à l'unanimité
3. Mr Philippe ORDINES : Elu à l'unanimité
4. Mr, Christian RAFFY : Elu à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président clos l'assemblée à 19 h 00

Le présent procès-verbal, établi et signé par le Secrétaire et le Président de l'association.

Le Secrétaire Général

Jean-Claude DUSSERRE

Le Président

Christian RAFFY

